

FICHE TECHNIQUE 2022 | randonnée accompagnée en étoile | 6 jours, 5 nuits, 5 jours de raquettes

Nous vous proposons de chausser les raquettes à la découverte des richesses du Parc National des Pyrénées en Vallées des Gaves. Les paysages féeriques des Vallées des Gaves offrent une ambiance magique en hiver lorsque la neige couvre la montagne de sa douceur ouatée. Les cascades gelées et torrents bondissants, les vallons secrets et combes enneigées émerveilleront votre séjour avec un hôtel idéalement situé et au confort reposant. Dépaysement immédiat, nous vous ferons découvrir les petits coins secrets chers à notre cœur.

► Repères

Début du séjour : le dimanche à 9H en gare de Lourdes

Fin du séjour : le vendredi vers 10H en gare de Lourdes

Hébergement : 5 nuits en hôtel** avec espace balnéothérapie

Niveau 3 : 500 m de dénivelé positif et 5 heures de marche par jour

Portage : affaires pour la journée

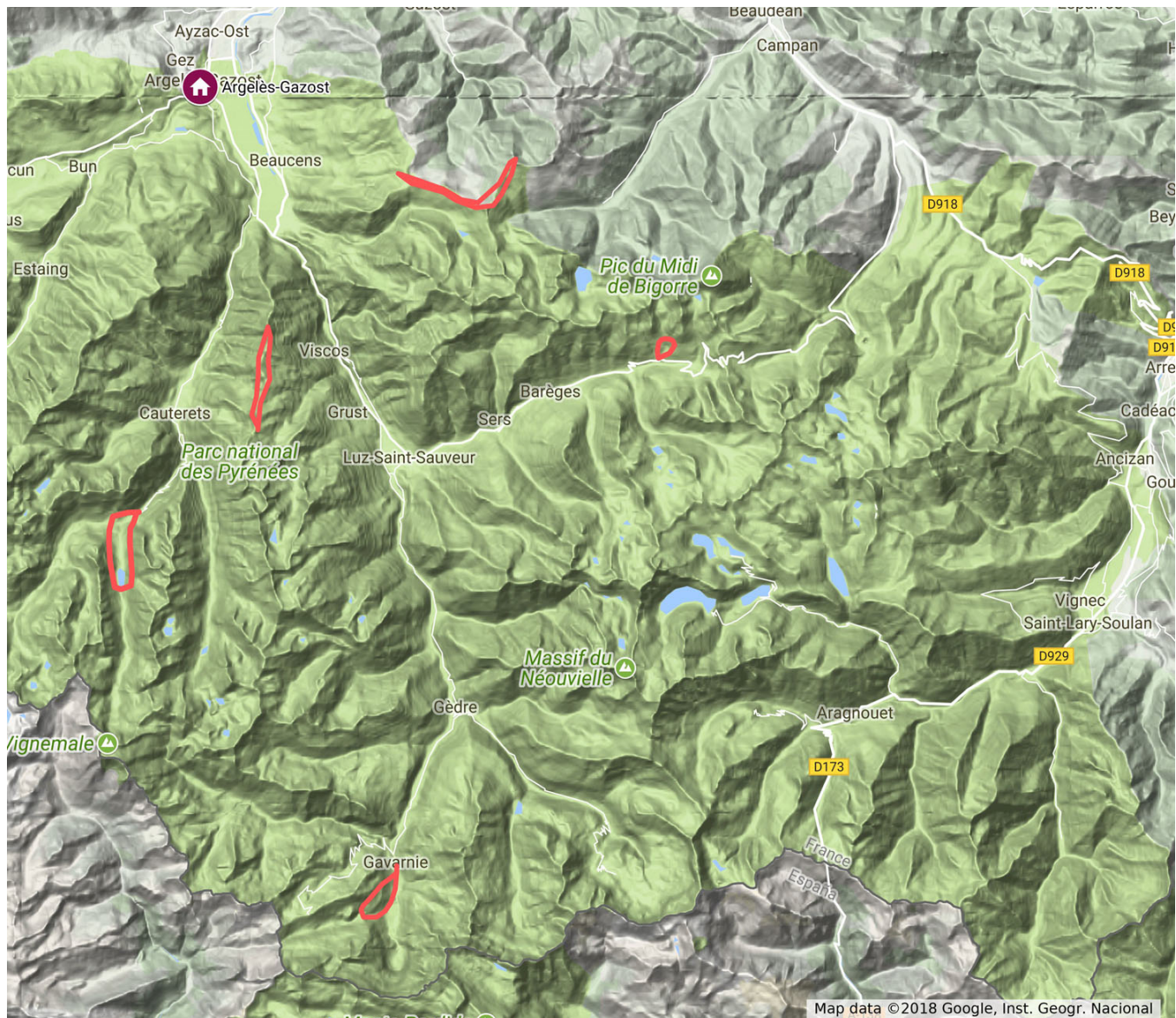
Encadrement : accompagnateur en montagne diplômé spécialiste de la montagne hivernale

Groupe : 4 à 12 personnes

Prix 815 €

Supplément chambre individuelle : 115 €

Dates : de janvier à mars



Itinéraires donnés à titre indicatif.

PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : progression douce sur les crêtes arrondies du Hautacam avec de grands points de vue panoramiques sur les vallées et sommets alentours. Depuis le Pic de Baran, la chaîne se découpe sur l'horizon bleuté jusqu'à la plaine.

4 heures 30 de marche, + 400 m ; - 400 m de dénivelé

Jour 2 : le chaînon de l'Ardiden divise les vallées de Luz et de Cauterets. Le parcours de crête est très panoramique et permet de côtoyer les géants aux alentours : Néouvielle, Munia, Vignemale... Sous le regard perçant de l'aigle royal et des vautours fauves.

5 heures de marche, + 400 m ; - 400 m de dénivelé

Jour 3 : ascension douce en sous-bois montagnard le long du torrent pour accéder au magnifique lac de Gaube avec, en toile de fond le Vignemale (3 298 m), seigneur des lieux. Pour parfaire cette journée, balade au village de Cauterets pour une petite visite "culturelle".

4 heures de marche, + 350 m ; -350 m de dénivelé

Jour 4 : dominant la vallée de Barèges sous le col du Tourmalet, les cabanes d'Aoube trônent au milieu des estives. Relief doux et arrondi pour une randonnée qui offre une vue panoramique exceptionnelle sur les plus hauts sommets de la chaîne. De retour sur Argeles-Gazost, nous nous arrêterons profiter de la douceur des eaux chaudes pyrénéennes au « Jardin des Bains »

5 heures de marche, + 400 m ; - 400 m de dénivelé

Jour 5 : classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, le Cirque de Gavarnie est un joyau de nos montagnes. Ascension jusqu'à un plateau d'altitude avec un point de vue à couper le souffle sur le cirque pour en prendre « plein les mirettes ». Descente en sous-bois pour revenir au village.

5 heures de marche, + 400 m ; - 400 m de dénivelé

Jour 6 : transfert à Lourdes après le petit-déjeuner.

▷ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

BALNÉO

- Chaque soir, libre accès à l'espace aquatique de l'hôtel (piscine chauffée et jacuzzi).

- Centre de remise en forme "Le Jardin des Bains" (1 entrée incluse au programme, entrées supplémentaires en option sur place).

En 2011, le bâtiment historique des Thermes d'Argelès-Gazost a été agrandi afin d'accueillir le Jardin des Bains : espace entièrement dédié au Bien-Être, à la détente et à la remise en forme.

Les bassins proposent lits à bulle, jacuzzi, jets massant, bains bouillonnant, contre-courant, cascades et cols de cygnes. Dans une température ambiante de 29 degrés, vous déambulez à travers les pavillons et bassins dans une eau à 34 degrés. Sous la végétation, des espaces voûtés accueillent l'unique bain turc des Hautes-Pyrénées et son puits froid, un hammam, un bain des senteurs aux huiles essentielles qui évoluent au rythme des saisons et un bain des musiques harmonieusement disposés autour d'un puits froid. Pour finir, un parcours, bordé par la végétation, débouche sur un jacuzzi à ciel ouvert.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 9H en gare SNCF de Lourdes (65). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le vendredi vers 10H en gare de Lourdes (65).

Arriver sur place :

- En avion : aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées (LDE) à 12 km : vols quotidiens depuis Paris et Bruxelles.
- En train : gare d'accueil Lourdes (65). Horaires et tarifs : www.voyages-sncf.com.
- Par la route depuis Toulouse, suivre direction Tarbes, puis Lourdes. La gare SNCF est au centre de la ville. Vous pourrez laisser votre véhicule sur le parking de la gare. Pour récupérer votre véhicule, nous vous ramènerons à votre lieu de stationnement en fin de séjour.

▷ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- non gardé à la gare de Lourdes.

Il est prudent de se renseigner pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

✚ Le PLUS Randonades

*Pour plus de confort et de sécurité, nous vous suggérons d'arriver en voiture au rendez-vous le 1^{er} jour (gare de Lourdes), puis de suivre notre véhicule jusqu'à Argelès-Gazost (15 km) pour y stationner votre véhicule (parking de l'hôtel où nous passerons les 5 nuits). Le dernier jour, vous pourrez repartir d'Argelès **directement et quand vous le souhaitez**.*

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

- En train : nombreux hôtels autour de la gare de Lourdes.
- En voiture : possibilité de vous rendre directement à l'hôtel à Argelès-Gazost, nous consulter.

HÉBERGEMENT & REPAS

5 nuits en hôtel** en chambre de 1, 2 ou 3 personnes, avec accès libre à l'espace de balnéothérapie de l'hôtel.

Nuit en hôtel

En chambres privatives, ici c'est le confort qui prime. Vous profiterez d'une douche et de sanitaires privatifs. Ces hébergements indépendants et familiaux sont gérés par des personnes accueillantes et passionnées par leur métier. Le linge de toilette est fourni.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises.

Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 3

En moyenne chaque jour : 500 m de dénivelé positif et 5 heures de marche effectives.

TRANSFERTS

- Jour 1 de Lourdes à Argelès-Gazost puis Hautacam (45 min) et retour à Argelès
- Jour 2 d'Argelès à Luz-Ardidon (40 min) et retour
- Jour 3 d'Argelès au Pont d'Espagne (30 min) et retour
- Jour 4 d'Argelès à Barèges (35 min) et retour
- Jour 5 d'Argelès à Gavarnie (50 min) et retour
- Jour 6 d'Argelès à Lourdes (15 min)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

DATES & PRIX

16/01/22 au 21/01/22
06/02/22 au 11/02/22
13/02/22 au 18/02/22

20/02/22 au 25/02/22
27/02/22 au 04/03/22
13/03/22 au 18/03/22

Prix : 815 € / pers.

- Supplément chambre individuelle : 115 €

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transferts prévus au programme
- 1 entrée au Jardin des Bains à Argelès Gazost
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- Prêt des raquettes et des bâtons

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et de séparation
- Boissons pendant et en dehors des repas
- Assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage suiveur

Pour les affaires qui restent à l'hôtel, prévoir un seul bagage (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et porter les raquettes lors d'éventuelles "marches d'approche" (+/- 30 litres)

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à

gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Maillot de bain (baignade sous votre propre responsabilité)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biatine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou anorak léger
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

► Nous fournissons raquettes et bâtons

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ* : 75 % du prix total du séjour.

*En cas de non présentation le 1^{er} jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

En cas d'annulation du séjour causée par des circonstances inévitables et exceptionnelles, notamment liées à l'épidémie de Covid-19 / Coronavirus (confinement imposé, fermeture des frontières, déplacements interdits...), Randonades rembourse l'intégralité des sommes versées. En revanche, si le client doit annuler sa participation pour cause de maladie (y compris Covid-19) ou abandonner en cours de séjour, il devra s'acquitter des frais d'annulation (ci-dessus).

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.